

AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

N°24-004

Direction territoriale de Rouen

Le Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine (GPFMAS) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située sur la commune de Grand-Quevilly, dont la référence Haropa Realestate est le n°4865 et en vue du développement du site.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société Publique Locale Rouen Normandie Stationnement, dont le siège social est situé Place Général de Gaulle, Mairie de Rouen, Rouen (76000) et immatriculée sous le numéro SIREN 799 851 175, est la seule à avoir manifesté son intérêt pour occuper le site.

Le GPFMAS et la Société Publique Locale Rouen Normandie Stationnement ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n°76-322/064 portant sur la dépendance susvisée le 08/02/2024.

Description de la dépendance : un terrain d'une surface de 13 009 m²

Durée de la convention : 13 ans à compter du 08/02/2024.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n°76-322/064 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Aménagement et Gestion des Espaces - Tel : 02.35.52.96.94 - adresse mail : sage@haropaport.com

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.